DRAPEAU EUROPÉEN INTÉRIEUR PREMIUM EN DECOTEX
Référence : 03401

RESUME

Drapeau de l'Europe monté sur hampe spécialement conçu pour un usage intérieur. Réalisé en tissu Decotex opaque 220 g. Classé M1 résistant au feu. À associer à votre drapeau français lors de cérémonies commémoratives, dans les établissements scolaires, mairies et bâtiments de l'État.

Les points forts :

- Résistant au feu classement M1.
- Hampe démontable et housse de protection fournies
- Disponible avec et sans frange.
- Impression haute définition double face.

Découvrez toute notre gamme de drapeaux et pavillons.

DECLINAISONS

Finition
Sans frange
Avec frange

DESCRIPTION

Dans quelles circonstances pavoiser votre bâtiment du drapeau européen ?

Dans les bâtiments de l'État ainsi que dans les édifices des collectivités territoriales, le pavoisement n'est pas imposé par

la législation, à l'exception des établissements scolaires.

Le pavoisement du drapeau tricolore et européen relève de la tradition et de l'usage républicain.

Le drapeau européen peut être associé au drapeau français lors de cérémonies commémoratives, dans les établissements scolaires, mairies et bâtiments de l'État par exemple.

Retrouvez notre socle en bois porte-drapeaux.

Optez également pour la guirlande de drapeaux de l'Europe.

Que dit la Loi en matière de pavoisement ?

Article L. 111-1-1 du code de l'éducation créé par la Loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 et modifié par la Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 :

> La devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen sont apposés sur la façade des écoles et des établissements d'enseignement du second degré publics et privés sous contrat.

Le pavoisement du drapeau français devient obligatoire dans 3 cas : lors de cérémonies commémoratives, lors de visites d'État et lors de deuils officiels pour la mise en berne. Le pavoisement du drapeau européen est alors optionnel sauf lors de la journée de l'Europe le 9 mai.

Complétez votre achat avec nos accessoires de mise en berne pour drapeaux, obligatoire lors des jours de deuil national par exemple.

Conditions pour que le drapeau européen puisse orner votre bâtiment

Pour que le drapeau européen puisse être mis au sein de votre

établissement, il faut obligatoirement :

- L'associer au drapeau français
- Utiliser le drapeau adopté en 1955 par le Conseil de l'Europe composé d'un cercle de 12 étoiles dorées à 5 branches sur fond bleu azur
- Le positionner à droite du drapeau français (à gauche en les regardant).

Caractéristiques du Drapeau Européen intérieur

Matières :

- Tissu : DECOTEX opaque 220 g avec impression numérique double-face. Résistant au feu classé M1.
- Hampe : Bois teinté avec lance en métal doré.
- Tissu classé M1 qui certifie que le textile est non inflammable et ne dégage aucune fumée en cas de feu.

Dimensions :

- Tissu : 100 x 150 cm
- Hampe : Hauteur 242 cm et diamètre 32 mm

Finitions :

- lance dorée au sommet et sur une partie de son flanc.
- Drapeau disponible avec ou sans frange.
- Drapeau livré cloué sur la hampe.
- Hampe démontable en 2 parties.

Conditionnement : Drapeau vendu à l'unité avec sa hampe et sa housse de protection.

Conditions d'utilisation : Usage intérieur

Pour vous aider dans votre choix de drapeau, jetez un œil à nos conseils sur le choix d'un drapeau pour un bâtiment public.